

**Département du Doubs**  
**Arrondissement de MONTBELIARD**  
**Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700**  
**EXTRAIT n° 2025-09**  
**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 5 mars 2025**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 5 mars 2025, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33**

**Nbre de membres présents : 29**

**Présents :** MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD. Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gérard PATEREK. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourredine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Daniel FERNANDES. Gabrielle MANZINALLI. Dominique DANGEL. Nadine MERCIER. Philippe CURIE. Omar RABEL. Claude-Françoise SAUMIER. Stéphanie BOURQUIN. Jean-Louis RENGGLI. Saniye AKDEMIR

**Nbre de suffrages exprimés : 32**

**Excusés :** Mme. PARROT. Jean-François HEIL. Pierre MOSSINA

**Absents :** Valère NEDEY

**Pouvoirs :** Catherine PARROT pouvoir à Denis NEDEZ

Jean-François HEIL pouvoir à Stéphanie BOURQUIN

Pierre MOSSINA pouvoir à Claude-Francoise SAUMIER

**DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION :** le 26 février 2025

**Secrétariat de séance :** il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Gérard PATEREK ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 29 janvier dernier est adopté à **L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées.

**REPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU SEIN DE DIFFERENTES INSTANCES**

Accusé de réception en préfecture  
025-212505804-20250305-2025-09-DE  
Date de télétransmission : 11/03/2025  
Date de réception préfecture : 11/03/2025

.../...

*Extrait du registre des délibérations n°2025-09***REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU SEIN DE DIFFERENTES INSTANCES**

Pour faire suite au décès de Monsieur Bernard COQU, il convient de procéder à son remplacement dans les différentes instances et commissions communales où ce dernier siégeait :

- Commission n°7/ Sport et Vie associative
- Assemblée Générale du Centre Social des Buis
- Comité Directeur de l'OMS
- Commission d'Appel d'Offres
- Commission de Délégation de services publics

De façon à respecter la représentation proportionnelle pour les commissions concernées, ce dernier doit être remplacé par des membres de la liste « Valentigney 2026 ».

Aussi, il est proposé de pourvoir à son remplacement en la personne de Monsieur Thierry MAILLOT, conseiller municipal délégué à la vie associative et au développement numérique.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, **APPROUVE** le remplacement de Monsieur Bernard COQU au sein des différentes instances par Monsieur Thierry MAILLOT.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le sous-préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

*Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

**Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.**

**Certifié exécutoire,**



**Philippe GAUTIER**